



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Conseillers en exercice : 45

Votants : 41

Convocation du Conseil municipal :  
le 17/09/2024

Publication :  
le 27/09/2024

**SEANCE DU 23 SEPTEMBRE 2024**

**Délibération n° D-2024-274**

Mise à jour du tableau des effectifs

**Président :**

**Monsieur Jérôme BALOGE**

**Présents :**

Monsieur Jérôme BALOGE, Monsieur Dominique SIX, Madame Rose-Marie NIETO, Monsieur Nicolas VIDEAU, Madame Jeanine BARBOTIN, Monsieur Lucien-Jean LAHOUSSE, Madame Anne-Lydie LARRIBAU, Monsieur Elmano MARTINS, Madame Florence VILLES, Monsieur Philippe TERRASSIN, Madame Valérie VOLLAND, Monsieur Thibault HEBRARD, Madame Marie-Paule MILLASSEAU, Monsieur Gerard LEFEVRE, Monsieur Eric PERSAIS, Monsieur Guillaume JUIN, Madame Aline DI MEGLIO, Madame Sophie BOUTRIT, Monsieur Florent SIMMONET, Monsieur Hervé GERARD, Madame Aurore NADAL, Monsieur François GUYON, Madame Stéphanie ANTIGNY, Madame Yamina BOUDAHMANI, Monsieur Karl BRETEAU, Monsieur Romain DUPEYROU, Madame Noélie FERREIRA, Monsieur Nicolas ROBIN, Madame Ségolène BARDET, Monsieur François GIBERT, Madame Véronique BONNET-LECLERC, Madame Cathy GIRARDIN, Monsieur Sébastien MATHIEU, Madame Elsa FORTAGE, Madame Véronique ROUILLE-SURALT, Monsieur Hugo PASQUET--MAULINARD, Madame Julia FALSE.

**Secrétaire de séance :** Aurore NADAL

**Excusés ayant donné pouvoir :**

Monsieur Michel PAILLEY, ayant donné pouvoir à Madame Rose-Marie NIETO, Madame Christelle CHASSAGNE, ayant donné pouvoir à Monsieur Thibault HEBRARD, Madame Lydia ZANATTA, ayant donné pouvoir à Madame Aurore NADAL, Madame Mélina TACHE, ayant donné pouvoir à Monsieur Lucien-Jean LAHOUSSE, Monsieur Bastien MARCHIVE, ayant donné pouvoir à Monsieur Jérôme BALOGE, Monsieur Baptiste DAVID, ayant donné pouvoir à Monsieur Nicolas ROBIN

**Excusés :**

Madame Yvonne VACKER, Madame Fatima PEREIRA.

**Direction Ressources Humaines**

**Mise à jour du tableau des effectifs**

Madame Anne-Lydie LARRIBAU, Adjointe au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le Code Général de la Fonction Publique ;

Vu les décrets portant statuts particuliers des cadres d'emplois et organisant les grades s'y rapportant ;

Considérant qu'au regard des besoins de la Ville de Niort et des moyens nécessaires pour son fonctionnement, il y a lieu d'actualiser le tableau des emplois ;

Considérant les besoins de recrutements temporaires pour les agents relevant du statut de droit public ;

Considérant que les emplois permanents vacants peuvent être occupés par des agents contractuels de droit public conformément à l'article L.332-8 du Code Général de la Fonction Publique ; que leur rémunération est fixée par référence aux grades indiqués dans le tableau ci-joint en annexe, en prenant en compte, notamment, les fonctions occupées, la qualification requise pour leur exercice, la qualification détenue par l'agent ainsi que son expérience ;

Considérant la possibilité de recruter des agents contractuels pour assurer le remplacement temporaire d'agents publics territoriaux sur des emplois permanents dans les cas prévus à l'article L.332-13 du Code général de la fonction publique, ou pour occuper des emplois permanents afin de faire face à une vacance temporaire d'emploi dans l'attente du recrutement d'un fonctionnaire territorial conformément à l'article L.332-14 du même code ;

Considérant que pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire ou saisonnier d'activité, des agents contractuels peuvent être recrutés temporairement sur des emplois non permanents conformément à l'article L.332-23 du Code Général de la Fonction Publique ; que leur rémunération est fixée par référence aux grades indiqués dans le tableau ci-joint en annexe, en prenant en compte, notamment, les fonctions occupées, la qualification requise pour leur exercice, la qualification détenue par l'agent ainsi que son expérience ;

Création d'emplois permanents :

Pôle	DIRECTION Service	Intitulé de l'EMPLOI	Profil statutaire de l'emploi (par filière)		Catégorie(s) d'emplois	Possibilité de pourvoir l'emploi par un agent contractuel	Durée du travail	Nombre
			Grade minimum de recrutement à l'emploi	Grade maximum d'ouverture de l'emploi				
Pôle Vie de la Cité	Direction de l'Animation de la Cité Service Parc des Expositions	Instructeur technique du Parc des expositions	Agent de maîtrise principal	Technicien principal de 1ère classe	C / B	Oui	TC	1
Pôle Vie de la Cité	Direction de l'Animation de la Cité Service Parc des Expositions	Chef(fe) d'équipe technique	Agent de maîtrise	Agent de maîtrise principal	C	Oui	TC	1
Pôle Vie de la Cité	Direction de l'éducation	Agent(e) de restaurant scolaire	Adjoint technique territorial	Adjoint technique principal de 1ère classe	C	Oui	TC	1
Pôle Ingénierie technique	Direction de l'espace public Service Aménagement de l'Espace Public	Chargé(e) d'études et conduite d'opérations	Ingénieur	Ingénieur Hors classe	A	Oui	TC	1
Pôle Ingénierie technique	Direction de l'espace public Service Espaces Verts et Naturels	Responsable de secteur espaces verts	Agent maîtrise	Agent maîtrise principal	C	Oui	TC	1
Pôle Vie de la cité et du territoire	Service Evènements	Coordinateur(rice) technique	Agent de maîtrise	Technicien principal de 1ère classe	C/B	Oui	TC	1
Pôle Vie de la cité et du territoire	Service Evènements	Coordinateur(rice) des évènements et spectacles	Rédacteur	Rédacteur principal de 1ère classe	B	Oui	TC	1
Pôle Vie de la cité et du territoire	Direction Education Service Restauration	Responsable de restaurant "cuisine autonome"	Agent de maîtrise	Agent de maîtrise principal	C	Oui	TC	1

Pôle	DIRECTION Service	Intitulé de l'EMPLOI	Profil statutaire de l'emploi (par filière)		Catégorie(s) d'emplois	Possibilité de pourvoir l'emploi par un agent contractuel	Durée du travail	Nombre
			Grade minimum de recrutement à l'emploi	Grade maximum d'ouverture de l'emploi				
Pôle Ingénierie technique	Direction Patrimoine et Moyens Régie Patrimoine & Moyens Gestion Second Oeuvre & Evènement	Menuisier(ère)	Adjoint technique territorial	Adjoint technique principal de 1ère classe	C	Oui	TC	1
Pôle Ingénierie technique	Direction de l'espace public Service Espaces Verts et Naturels Mission Logistique et Sécurité	Responsable logistique et sécurité	Technicien	Technicien principal de 1ère classe	B	Oui	TC	1

Création d'emplois temporaires :

Pôle	DIRECTION Service	EMPLOI	Cadre d'emploi et ou grades		Cat.	Durée du travail	Nombre
			Grade minimum	Grade maximum			
Pôle Vie de la Cité	Direction de l'Education Service Animation	Agents polyvalents	Adjoint d'animation territorial	Adjoint d'animation territorial principal 1ère classe	C	100%	3
Pôle Vie de la Cité	Direction de l'Education Service Animation	Agents polyvalents	Adjoint d'animation territorial	Adjoint d'animation territorial principal 1ère classe	C	30h	4
Pôle Vie de la Cité	Direction de l'Education Service restauration	Agents polyvalents	Adjoint technique territorial	Adjoint technique territorial principal 1ère Classe	C	100%	3
Pôle Vie de la Cité	Direction Animation de la Cité Parc des exposition	Chef d'équipe	Agent de maîtrise	Agent de maîtrise principal	TC	C	1

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- approuver les créations figurant dans les tableaux des emplois ci-dessus ;

- permettre le recrutement d'agents contractuels pour remplacer des fonctionnaires ou agents contractuels dans les conditions fixées par l'article L.332-13 du Code général de la fonction publique.

**LE CONSEIL  
ADOpte**

Pour :	41
Contre :	0
Abstention :	2
Non participé :	0
Excusé :	2

Le Secrétaire de séance

Le Président de séance

**Aurore NADAL**

**Jérôme BALOGÉ**